

Formation

Analyse

INVITATION 2019

Séminaire LPP romand

Cycle de formation continue

Membres de Conseils de fondation



Actuariat

Ethique

Règlement

Finance



Gestion
technique

Révision

Stratégie de
placement

Contrôle

Conseil

Univers de
placement



Equilibre

Normes



Classes
d'actifs

Un séminaire réservé aux membres de Conseils
de fondation et de Comités de placement
Avec attestation de formation continue



FORMATION CONTINUE RÉSERVÉE AUX MEMBRES DE CONSEILS DE FONDATION (CF) ET DE COMITÉS DE PLACEMENT (CP)

Depuis son lancement en 2014, le **Séminaire LPP romand** est couronné d'un succès grandissant et suscite toujours plus d'intérêt. De nombreux participants venus de **toute la Suisse romande** et de secteurs variés, représentatifs de la **diversité du tissu économique romand**, ont ainsi bénéficié à ce jour de ce cycle de formation continue très complet, flexible et entièrement gratuit.

Les retours unanimement positifs de même que l'accueil toujours plus enthousiaste réservé par nos participants nous incitent à persévérer dans notre engagement pris, pleinement convaincus qu'une **offre de formation complète et accessible** à tous répond aujourd'hui davantage aux besoins de formation des institutions de prévoyance, **tout en allégeant leurs coûts inhérents**.

Soyez vous aussi actifs dans votre formation continue en 2019 en participant à ce nouveau cycle de formation reconnu pour sa qualité et sa convivialité auprès des institutions de prévoyance privées et publiques.

Notre cycle de formation continue offre de nombreux avantages :

- la formation est entièrement gratuite.
- le cycle est réparti sur dix séances mensuelles, rattrapables, couvrant à chaque séance de nouveaux thèmes liés aux aspects importants du « métier » de membre de Conseil de fondation.
- une possibilité unique pour les institutions de prévoyance de s'adapter aux exigences posées par la réforme structurelle en matière de formation dans les meilleures conditions.
En conformité avec l'article 51.a al. 2 LPP, qui rappelle que les membres des CF/CP doivent se former et se perfectionner régulièrement pour assumer de manière responsable leurs tâches.
- des experts de la prévoyance assurent chaque séance, structurée autour de 4 modules (voir ci-contre) couvrant l'essentiel des domaines d'activité auxquels sont confrontés régulièrement les membres de Conseils de fondation.

Le cycle de formation s'adresse à **tous les membres de Conseils de Fondation et de Comités de Placement** souhaitant s'impliquer et assumer leurs responsabilités avec une plus grande assurance et une meilleure connaissance de toutes les problématiques passionnantes liées à la prévoyance professionnelle.

Ce cycle de formation a comme objectif de donner les moyens permettant de **comprendre les enjeux et les principes fondamentaux de la gestion d'une institution de prévoyance, pour exercer ces responsabilités dans les meilleures conditions possibles**.

Vincent Duc

Alain Freymond





Afin de permettre au plus grand nombre de participer à ce cycle de formation continue, nous lui avons donné un **format pratique accessible à tous**. Le cycle de conférences comprend **dix séances** organisées **une fois par mois** (hors pause estivale).

Il est possible de **débuter le cycle de formation continue à tout moment** en 2019. Les dates sont présentées à titre indicatif et pourront éventuellement être modifiées.

DATES 2019

Lausanne	Genève
22 janvier	23 janvier
19 février	27 février
20 mars	19 mars
9 avril	10 avril
14 mai	15 mai
18 juin	19 juin
10 septembre	11 septembre
8 octobre	16 octobre
19 novembre	20 novembre
11 décembre	10 décembre

DÉROULEMENT DES SÉMINAIRES

<u>Accueil des participants</u>	16h45
1^{er} module – Gestion	17h00
2^{ème} module – Comptable/Juridique	
3^{ème} module – Actuariat	17h25
* * *	
4^{ème} module – Thématique Actualité économique	18h30
Les Rencontres BBGI « Entre Institutionnels et Top Managers Suisses »	18h45
<u>Cocktail</u>	19h30

Lausanne Palace

Rue du Grand-Chêne 7-9

1003 Lausanne

Hôtel Métropole Genève

Quai Général-Guisan 34

1204 Genève





INTERVENANTS



ACTUARIAT ET GESTION TECHNIQUE

Vincent Duc

Directeur, Licences en sciences actuarielles et économiques, Actuaire ASA, Expert agréé en matière de prévoyance professionnelle



Cédric Regad

Directeur, Licence en sciences actuarielles, CIWM, Membre ASA, Expert agréé en matière de prévoyance professionnelle



PLACEMENT DE LA FORTUNE - INVESTISSEMENTS

Alain Freymond

Associé et CIO, Head of Institutional Advisory, Licence SES



Marc Damon

Membre du comité de placement, Resp. clientèle institutionnelle, CPFI



Romain Huguenin

Responsable évaluations immobilières, Master en Gestion de Patrimoine



Pour contacter vos experts de la prévoyance et organisateurs du **Séminaire LPP romand 2019** :

Actuaire & Associés SA

Route de Chancy 59
1213 Petit-Lancy
T +41 22 879 78 77
F +41 22 879 78 78
www.actuaireassociés.ch

BGGI Group SA

Rue Sigismond Thalberg 2
1201 Genève
T +41 22 595 96 11
F +41 22 595 96 12
www.bbgi.ch





PROGRAMME DES FORMATIONS ET THÈMES DES CONFÉRENCES

Un programme conçu pour donner une vision complète des concepts déterminants de la prévoyance professionnelle. Nos experts dispensent une formation adaptée permettant aux participants de mieux appréhender, comprendre et maîtriser les thèmes présentés et d'**assumer les responsabilités conférées en tant que membres du CF/CP de leur institution de prévoyance, dans des conditions certainement plus confortables et avec une sérénité accrue.**

Nos experts de la prévoyance se sont mobilisés pour que ce **cycle de formation soit entièrement gratuit pour tous les membres de CF/CP.**

Cependant, pour des raisons organisationnelles et pratiques, nous nous réservons la possibilité de restreindre les inscriptions pour le bon déroulement du cycle de formation et dans l'intérêt exclusif des participants.

1. AUDIT ET CADRE RÉGLEMENTAIRE

Lecture d'un bilan d'une IP – Evaluation des actifs – Prêt à l'employeur – Réserve de fluctuation de valeur – Réserve de contributions de l'employeur – Rachat/fiscalité – Rôle et responsabilité de l'auditeur – Contrôle interne – Gouvernance

2. LE PLACEMENT DE LA FORTUNE - INVESTISSEMENTS

Règles fondamentales du placement de la fortune, article 49 à 59 OPP2 – Caractéristiques des placements autorisés : analyse par actif – Définition des univers de placements – Formes de placements : directs, fonds, fondations ou ETF ? – Introduction aux dérivés (futures/options) – Performance, rendement, risque et corrélation des actifs – Indices boursiers, indices LPP, indices spécifiques et éthiques - Analyses historiques et perspectives à 5 ans – Comment définir une stratégie de placement – Ethique et facteurs ESG (Environnementaux, Sociaux et Gouvernance) - Quelle philosophie de placement pour votre IP ? – Gestion active contre gestion passive – Formes de placements immobiliers et méthodes d'évaluation – Les frais de la gestion de fortune



3. ASPECTS ACTUARIELS ET GESTION TECHNIQUE

Systèmes de prestation et de financement dans le 2ème pilier – Bases techniques – Taux d'intérêt – Taux de conversion – Réforme structurelle – Participation des travailleurs âgés au marché de l'emploi – Droit fiscal du 2ème pilier – Divorce – Encouragement à la propriété – Rachat – Accords bilatéraux – Réassurance – Allocation d'actifs – Lire les comptes d'une IP – Le bilan technique – Liquidation partielle – ALM – Jurisprudence

4. ACTUALITÉ - THÈMES SPÉCIFIQUES

Chaque mois, un thème d'actualité ou un thème spécifique concernant le placement de la fortune (perspectives boursières, thèmes d'investissement) sera traité par BBGI Group SA.





UN SÉMINAIRE RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT AUX MEMBRES DE CONSEILS DE FONDATION ET DE COMITÉS DE PLACEMENT
AVEC REMISE D'ATTESTATION DE FORMATION CONTINUE EN FIN DE CYCLE.

INSCRIPTION **SANS FRAIS** DE PARTICIPATION.

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS



Notre équipe marketing se tient à votre disposition en tout temps pour vous renseigner et enregistrer vos inscriptions par téléphone, par courriel à l'adresse formation@bbgi.ch ou au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous :

BBGI Group SA
Rue Sigismund Thalberg 2
Case postale 1235
1201 Genève
T +41 22 5959 611
F +41 22 5959 612

Département formation
+41 22 5959 654
formation@bbgi.ch

Vous recevrez ensuite une confirmation de votre inscription.

TALON-RÉPONSE

Nom et Prénom :

Institution de prévoyance :

Fonction :

Adresse :

Téléphone / Email :

Votre choix : Lausanne Palace Hôtel Métropole Genève

